



SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINNE

COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 11 mai 2011
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets

4.2

BUDGET PRIMITIF 2011

L'an deux mille onze, le onze mai à onze heures, le Comité Syndical du SMEAT s'est réuni « Immeuble le Belvédère », onze boulevard des Récollets, à TOULOUSE, sous la présidence de Monsieur François-Régis VALETTE, après une deuxième convocation, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du vingt avril deux mille onze, convoquée le quatorze avril deux mille onze.

Délégués présents :

GRAND TOULOUSE	
BEYNEY Georges COQUART Dominique FRANCHINI Paul GERMAIN LOUIS GRIMBERT Georges GUILLOT René HARDY Isabelle LOZANO Guy	MERONO Claude MORIN Etienne MOYET Jean-Louis RAYNAL Claude SUSIGAN Alain THIBAUT Guy VALADIER Jean-Charles
SICOVAL	
DUCERT Claude FAIVRE Claudia REME Jean-Michel	VALETTE François-Régis GIL Danièle
MURETAIN	
COLL JEAN-LOUIS SUTRA Jean-François	DADOU Gilles
SAVE AU TOUCH	
ESCOULA LOUIS MIRC STEPHANE	ALEGRE Raymond
AXE SUD	
COTEAUX BELLEVUE	
COLLEGE DES COMMUNES	
FONTES André	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

COHEN Pierre, représenté par M. Etienne MORIN
COTELLE Thierry, représenté par Mme Isabelle HARDY
MIGUEL Henry, représenté par M. Paul FRANCHINI

Délégués titulaires excusés

AREVALO Henri
AUBERT Alain
BELAUBRE Elisabeth
BENYAHIA Daniel
BOUDOU Dany
BRIANCON François
BRISSENET Jean-François
CARASSOU Stéphanie
CARLES Joseph
CARNEIRO Grégoire
CARREIRAS Joël
CASSIGNOL Jean-Louis
COMMENGES Jean-Claude

CROQUETTE Martine
De FALETANS Gilles
DESCLAUX Edmond
DUHAMEL Thierry
FABRE Jean-Michel
FEDOU Maxime
FOURNIER Denis
FRANCHINI Paul
GARRIC Amapola
GODEC Régis
GOIRAND Philippe
GRIMAUD Robert
LANGE Régine

MANDEMENT André
MARQUIE Bernard
MATEOS Henri
MAURICE Antoine
MONTAGNER Guy
ORTEGA Catherine
PARDILLOS José
PY Dominique
ROUQUET Jacques
RUIZ Sonia
SANCHEZ Francis
SOTTIL Alain
SUAUD Thierry

Délégués suppléants excusés

COHEN Jacques
BERAIL Bernard
BOURG Jean-Claude
CAMBUS Jean-Pierre
CASSETA Jean-Baptiste
CASSAGNE Jean-Claude
COMBRET Jean-Pierre

DAUVEL Philippe
DUFOUR Claude
ESPIC Xavier
FERRE Christian
GALINIER Christian
GEIL-GOMEZ Sabine
LAVIGNE Christian

LOIDI Robert
MARTINI Michèle
MOGICATO Bruno
MORINEAU Christine
RIEUNAU Guy
SERNIGUET Hervé

Nombre de délégués	En exercice : 68	Présents : 27	Votants : 30
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 30

Le Débat d'Orientation Budgétaire (comité syndical du 16 mars 2011) a fixé les éléments généraux du budget du SMEAT en prenant en compte le fait que l'année 2011 est celle de :

- la finalisation du SCoT : prise en compte de l'enquête publique et établissement du document de SCoT définitif ;
- la mise en place des outils de suivi du nouveau SCoT : élaboration d'un outil de veille et établissement de son T₀, et de l'adaptation du dispositif de suivi des documents d'urbanisme ;
- l'engagement de certains chantiers identifiés dans le Document d'orientations générales (DOG) du SCoT, ainsi que de la participation à ceux qui sont engagés par le GIP InterSCoT.

Le projet de Budget Primitif 2011 s'inscrit dans ces orientations, en prenant également en compte les dépenses spécifiques et les subventions à recevoir du FEDER au titre du projet de coopération transnationale Naturba. Il s'équilibre, en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement à la somme de 899 386 €, et en dépenses et recettes de la section d'investissement à la somme 27 027 €.

Les principaux postes de ce budget primitif se présentent de la manière suivante :

DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Chapitre 011 : Charges de gestion générale	519 743,00 €
○ Fournitures (c. 60)	1 973 €
○ Prestation de service intellectuel (c. 611)	23 000 €
○ Etudes (c. 617)	9 000 €
○ Frais d'acte et contentieux (c. 6227)	20 000 €
○ Publicité, publications (c. 623)	70 000 €
○ Frais d'affranchissement (c. 6261)	5 000 €
○ Concours divers, cotisations (AUAT) (c. 6281) : (dont reliquat 2010)	372 000 €
○ Autres services extérieurs (autres comptes du chapitre 11)	18 500 €
• Chapitre 012 : Charges de personnel	211 500,00 €
• Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	147 386,00 €
○ Frais de missions élus (c. 6532)	8 473 €
○ Autres dépenses obligatoires : GIP interSCoT (cotisation 2010) (c. 6558)	134 203 €
○ Reversements FEDER (c. 65735)	4 710 €
• Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections	21 027,00 €
○ Dotations amortissements et provision (c. 6811)	21 027 €

La somme de ces chapitres conduit à un montant total de dépenses de fonctionnement de 899 386 €.

RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Participation des collectivités membres : 660 053,00 €
Soit +2%, en moyenne, par rapport à 2010.
- Dotation Générale de Décentralisation, spéciale révision SCoT : 35 000,00 €
- Subvention à recevoir du FEDER (Naturba) 162 681,00 €
- Autres recettes : 41 672,00 €

L'ensemble de ces postes conduit à l'inscription d'un montant total de recettes de fonctionnement de 899 386 €.

En ce qui concerne ces recettes de fonctionnement, il est rappelé que, conformément aux statuts, les cotisations des collectivités membres sont réparties, pour 50 % au pro-rata de leur population (DGF), et pour 50 % au pro-rata de leurs recettes fiscales de l'année précédente. En raison de l'intégration de plusieurs communes membres au sein du Grand Toulouse au 1^{er} janvier 2011, les services de l'Etat n'ont pas encore été en mesure de communiquer définitivement au SMEAT les données consolidées concernant ces indicateurs.

La répartition des cotisations entre collectivités membres qui est proposée en **annexe** est donc susceptible de faire l'objet d'un ajustement au cours de l'année.

DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles 17 027,00 €
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles 10 000,00 €

L'ensemble de ces postes conduit à l'inscription d'un montant total de dépenses d'investissement de 21 027 €.

RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Chapitre 1082 : FCTVA 6 000,00 €
- Chapitre 040 : opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement) 21 027,00 €

L'ensemble de ces postes conduit à l'inscription d'un montant total de recettes d'investissement de 21 027,00 €.

Il est donc proposé d'adopter ce Budget Primitif 2011.

Le comité Syndical,

entendu l'exposé de Monsieur le Président,

après en avoir délibéré, décide :

Article 1 :

d'adopter le Budget Primitif 2011 du SMEAT, équilibré en recettes et en dépenses de la section de fonctionnement à la somme de 899 386,00 € (huit cent quatre-vingt dix-neuf mille trois cent quatre-vingt six euros) et en recettes et en dépenses de la section d'investissement à la somme de 21 027,00 € (vingt et un mille vingt- sept euros) conformément au document joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'approuver le tableau des cotisations des collectivités membres, joint en annexe.

Article 3 :

d'autoriser le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 13 mai 2011

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

Le Président

Pierre COHEN

Comité Syndical du SMEAT
11 mai 2011
à Toulouse - 11, boulevard des Récollets
Annexe

BUDGET PRIMITIF 2011

TABLEAU DES COTISATIONS DES COLLECTIVITES MEMBRES

	NOM DE LA COMMUNE	POPULATION DGF 2010	TAUX A (Pop/tot)	a =50% contrib x taux A	POTENTIEL FISCAL 2010	TAUX B (potentiel/ total)	b = 50% contrib x taux B	CONTRIB indicative 2011 (a+b)
AUTRES COMMUNES	BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE	802	0,09%	281 €	344 829	0,06%	213 €	494 €
	BRAGAYRAC	277	0,03%	97 €	94 223	0,02%	58 €	155 €
	EMPEAUX	210	0,02%	74 €	115 082	0,02%	71 €	145 €
	LE FAUGA	1 662	0,18%	583 €	799 406	0,15%	493 €	1 076 €
	FONSORBES	11 761	1,25%	4 128 €	4 194 958	0,78%	2 586 €	6 715 €
	GAURE	503	0,05%	177 €	185 361	0,03%	114 €	291 €
	LAVALETTE	647	0,07%	227 €	247 449	0,05%	153 €	380 €
	ROUFFIAC-TOLOSAN	1 719	0,18%	603 €	1 419 539	0,27%	875 €	1 479 €
	SABONNERS	294	0,03%	103 €	98 611	0,02%	61 €	164 €
	SAIGUEDE	705	0,07%	247 €	264 737	0,05%	163 €	411 €
	SAINT-MARCEL-PAULEL	465	0,05%	163 €	182 694	0,03%	113 €	276 €
	SAINT-THOMAS	565	0,06%	198 €	182 030	0,03%	112 €	311 €
Intercommunalités	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE	710 755	75,59%	249 472 €	472 225 486	88,22%	291 158 €	540 630 €
	SICOVAL	68 577	7,29%	24 070 €	24 132 552	4,51%	14 879 €	38 950 €
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN	72 778	7,74%	25 545 €	22 645 926	4,23%	13 963 €	39 507 €
	COMMUNAUTE DE COMMUNES "AXE SUD"	19 755	2,10%	6 934 €	3 535 846	0,66%	2 180 €	9 114 €
	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SAVE AU TOUCH	34 700	3,69%	12 180 €	3 172 876	0,59%	1 956 €	14 136 €
	CC COTEAUX BELLEVUE	14 082	1,50%	4 943 €	1 424 026	0,27%	878 €	5 821 €
TOTAL GENERAL		940 257	100,00%	330 027 €	535 265 631	100,00%	330 027 €	660 053,00 €

Cotisation globale	660 053 €
--------------------	-----------